

20240326 Le Progrès Jura

<https://c.leprogres.fr/societe/2024/03/26/ils-etaient-menaces-d-expulsion-que-sont-devenus-ces-sans-papiers>

Ils étaient menacés d'expulsion, que sont devenus ces sans-papiers ?

Au cours des cinq dernières années, Le Progrès a donné la parole à ces hommes et ces femmes menacés d'expulsion. Soutenus par des associations et des citoyens engagés, tous ont réussi à régulariser leur situation. Sont-ils toujours à Dole aujourd'hui ?

Nathalie Bertheux –

Après le difficile parcours de l'exil, les migrants, seuls ou en famille, sont arrivés dans le Jura. Où ils ont dû faire face, pour certains, au difficile et long chemin de la régularisation.

Les demandeurs d'asile, dont la procédure de demande est en cours et qui disposent d'un titre de séjour provisoire les autorisant à séjourner temporairement en France, sont accueillis dans le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada). Quand ils sont déboutés, ils doivent quitter le territoire. Dans les six dernières années, Le Progrès a donné la parole à ces hommes et ces femmes menacés d'expulsion.

Avec le soutien d'associations et de citoyens engagés, ils se sont battus pour rester. Que sont-ils devenus aujourd'hui ? Sont-ils toujours à Dole ?

Martha Omozusi travaille à Interfringue

Elle a fui le Nigeria pour protéger ses filles de l'excision, Martha Omozusi [a obtenu en août 2023, un titre de séjour d'un an](#). Aujourd'hui hébergée au CHRS de Coop'Agir, la mère de famille de 40 ans a changé de quartier. Grâce à la régularisation de sa situation, elle a trouvé un emploi, elle travaille à 80 % depuis le lundi 5 février au tri du linge à Interfringue. Elle est heureuse et compte occuper d'autres postes.



Martha montre le précieux document : son titre de séjour. Photo Nathalie Bertheux

La famille albanaise réunie, vit à Champagnole

Dafina et Robert Salih ont fui l'Albanie en 2015. Parents de deux enfants, dont leur fille née en France, la famille albanaise vivait à Dole. [Le 23 mai 2021, le père est expulsé](#). L'accueil citoyen des réfugiés du nord Jura a, avec les collègues Ajir-Champagnole, travaillé sur ce dossier : Dafina a quitté Dole peu après l'expulsion de Robert. Après un passage au Centre de rétention administrative de Metz, celui-ci est retourné en Albanie. Depuis début 2023 Dafina travaille, elle a obtenu un titre de séjour et grâce à un dossier d'avocat de cour européenne, Robert a pu rejoindre sa famille à Champagnole.



Les Salih sont désormais à Champagnole. Photo archives Mathilde Garnier

La famille arménienne relogée par Saint-Michel le Haut

Débutés de leur demande d'asile, Suren et Nune Kalashyan, arméniens, parents de trois enfants, sont sommés de quitter l'appartement où ils sont hébergés par le Cada, le 15 juin 2021. Ce jour-là [plusieurs associations se mobilisent pour demander leur relogement](#).

Depuis, ils ont été relogés grâce à l'association Saint-Michel Le Haut (ASMH) à Dole ; les enfants vont bien et les parents aussi.



Juin 2021 : Nune et Suren Kalashyan entourés du groupe de soutien devant le 104, rue Blaise Pascal. Photo Christophe Martin

Lila et Festim n'ont plus à se cacher

Lila et Festim Dafku, ont quitté l'Albanie en février 2017 pour fuir la mafia. « [Ça fait un an qu'on se cache comme des criminels](#) » pleure Lila dans *Le Progrès* du 10 juin 2021. Parents de quatre enfants, ils ne sont toujours pas régularisés en 2022. Ils ont obtenu le titre de séjour en 2023, Festim travaille et ils sont à Dole. Enfin plus besoin de se cacher.



Festim et Lila entendaient "respecter toutes les décisions de la préfecture. Sauf celle de quitter la France". Photo Mathilde Garnier



Lila (troisième à gauche) aux côtés de ses amies, membres du collectif ACR et institutrices. Photo Mathilde Garnier

Acet, tchéchène, serait en Alsace

Alors qu'elle est arrivée en France en 2014, la mère de famille fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire depuis février 2019. Le 9 septembre 2020 [le collectif « un toit pour Acet » est créé pour soutenir Acet Oussamova](#), tchéchène, mère de trois enfants. Elle obtient un titre de séjour d'un an, en janvier 2021. Depuis, elle aurait quitté Dole, pour, peut-être, rejoindre Strasbourg.



Pour Acet Oussamova et ses trois enfants, la situation s'est améliorée. Photo Mathilde Garnier

Ils devaient quitter le territoire, ils ont du travail

Kamila et Fikrat Ahmadov, azerbaïdjanais, sont parents de deux enfants. Arrivés à Dole en 2015, [ils devaient être reconduits à la frontière en août 2019](#). Ils ont finalement leur titre de séjour ; les deux parents travaillent désormais et la famille vit dans un appartement HLM à Dole.



La famille Ahmadov, à Dole, en août 2019. Aujourd'hui, les parents ont obtenu un titre de séjour, travaillent, et habitent la ville. Photo archive Loréna Bordieç

Il obtient son titre de séjour et son bac la même semaine

Ousmane Barry est arrivé dans le Jura en août 2017, à 16 ans, après avoir quitté seul la Guinée. Visé par une obligation de quitter le territoire en 2020, [l'horizon s'éclaircit en juillet 2021](#). La même semaine le jeune homme décroche son bac pro technicien en chaudronnerie industrielle et la régularisation de ses papiers. Depuis il est en CDI chez Magyar et vit toujours à Dole. Il vient de décrocher son permis de conduire et tout va pour le mieux.



Source : Accueil citoyen des réfugiés (ACR) du nord Jura.